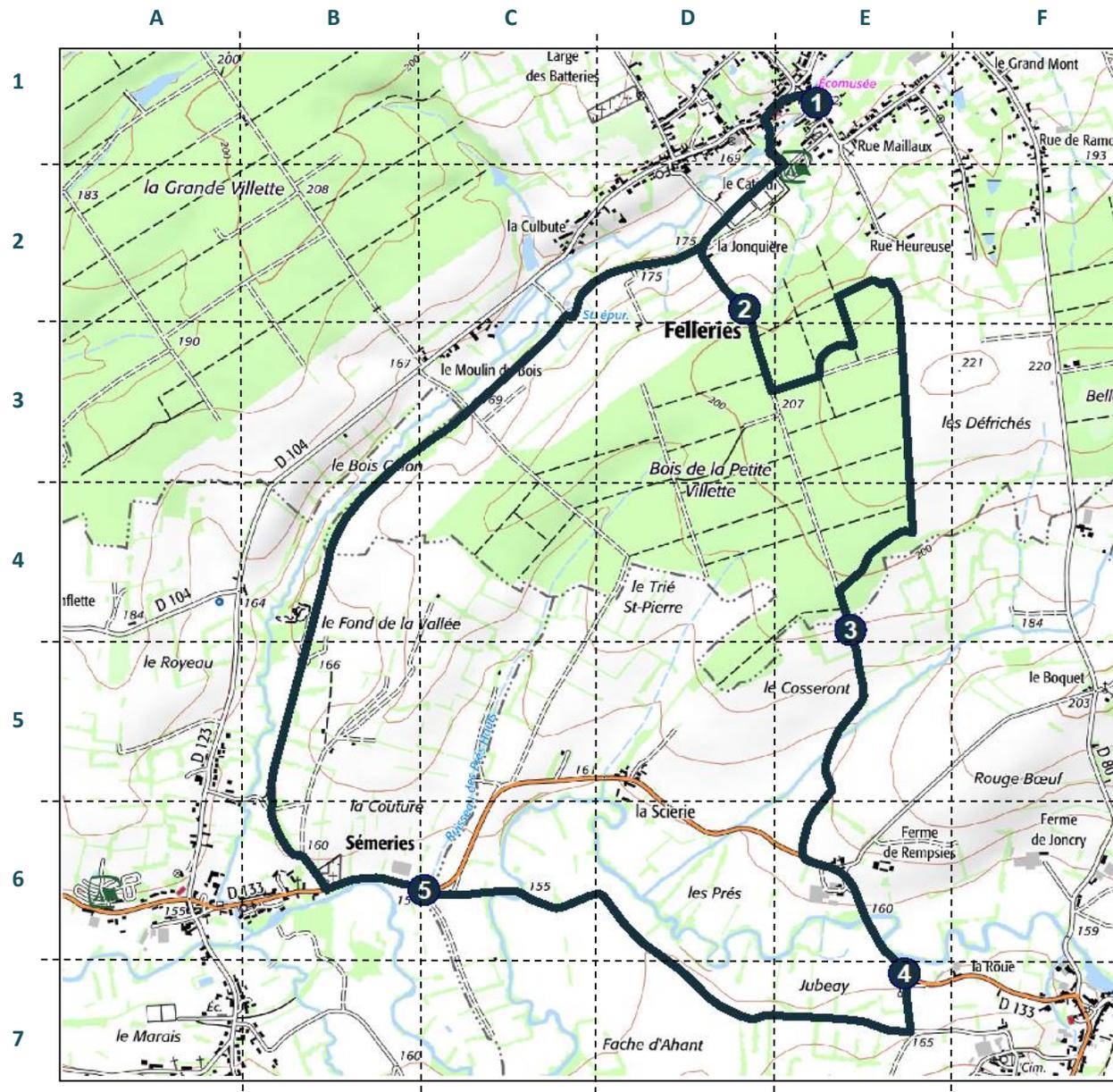


Chemin de la Fache d_Ahant

(10 Km 400 - 3 h 00)

Départ : Ecomusée de Felleries, rue de la place FELLERIES

1. Dos à l'écomusée, remontez à droite puis à gauche vers la mairie. A la salle des fêtes, tournez à gauche vers l'école maternelle, longez-la par un petit sentier et suivez le cours d'eau la "Belleuse". Sur la droite, appréciez le point de vue sur le village. Après le stade, poursuivez tout droit puis virez à gauche et montez vers le bois de la Petite Villette.
2. Suivez le chemin dans le bois sur 250 m puis tournez à gauche deux fois. Continuez le long du chemin qui serpente. Cette partie du bois, humide, est plantée de peupliers. Au carrefour des chemins - boisement de sapins - tournez à gauche puis à droite et atteignez l'orée du bois dont la haie de charmes est taillée en têtard. Suivez l'orée du bois et, à 150 m de son extrémité, prenez à droite jusqu'au chemin principal. Prenez à gauche.
3. A la sortie du bois - point de vue sur Ramousies et son église du 16e siècle - suivez le chemin bocager bordé de charme et d'aubépine. Au carrefour, virez à gauche sur la route, passez devant un oratoire, la ferme fortifiée de Rempies avec son donjon du 7e siècle dans sa partie basse et passez au-dessus de l'Helpe Majeure.
4. Prenez à droite - chapelle - et grimpez la route à travers le bocage. A l'intersection, poursuivez à droite et passez la Fache d'Achant (prairie inondable) et franchissez l'Helpe sur la passerelle.
5. Au carrefour avec la route, continuez tout droit vers Sémeries en longeant l'Helpe et ses méandres. A l'entrée de Sémeries, après le cimetière, tournez à droite et un peu plus loin à la patte d'oie, à gauche. Au carrefour des chemins, prenez tout droit l'ancienne voie ferrée. Contournez la station d'épuration par la droite et reprenez le chemin du retour jusqu'au parking.





Chemin de la Fache d_Ahant

(10 Km 400 - 3 h 00)

Départ : Ecomusée de Felleries, rue de la place
FELLERIES

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

*Promenade boisée et vallonnée, qui offre de belles vues sur la campagne de l'Avesnois et sur les méandres de l'Helpe majeure. Le bois de la Petite Villette est un espace naturel sensible. Ne quittez pas les sentiers et respectez la réglementation.
Balisage jaune*